

Car, selon une étude de la fondation iFRAP, think tank d'inspiration libérale, l'envolée des frais de rémunération des fonctionnaires de l'Assemblée est une tendance lourde : + 35,2 % de 1997 à 2010. Au total, les charges de personnel représentent 31 % du budget, contre 25 % pour le Bundestag allemand ou la Chambre des communes britannique. A titre de comparaison, selon le rapport annuel officiel sur l'état de la fonction publique, les dépenses de personnel des administrations de l'Etat représentaient un quart de leur budget en 2010. Même taux pour les collectivités locales.

Le cas très particulier de l'Assemblée s'explique avant tout par le niveau élevé des rémunérations perçues par les fonctionnaires. C'est l'un des secrets les mieux gardés de la République. En 1986, Jean-Louis Debré est élu pour la première fois député de l'Eure. Le nouveau parlementaire, qui était jusqu'alors magistrat, découvre avec surprise qu'il « gagnait bien moins comme magistrat antiterroriste que le chef des huissiers de l'Assemblée ». Jean-Louis Debré, qui a grandi dans les palais de la République, croyait pourtant bien connaître la maison.

Vingt-six ans plus tard, les salaires restent toujours hors normes. Ce n'est pas tant la rémunération de base qui en fait des emplois en or massif, ce sont les primes, en moyenne plus élevées que le traitement « principal » ! Selon les comptes 2011, l'Assemblée a versé 53,36 millions d'euros de rémunération de base et 63,91 millions d'indemnités dites « de travaux supplémentaires de législation » et « autres indemnités ». Ce qui représente un taux de primes de 120 %, contre 25,4 % en moyenne pour les fonctionnaires d'Etat. Au total, sur l'année 2011, en comptant les primes, le salaire brut versé en moyenne aux fonctionnaires de l'Assemblée, toutes catégories confondues, a atteint 94 344 euros, soit 7 862 euros brut par mois. En moyenne ! Pour les fonctionnaires d'Etat, en 2009, c'était 33 958 euros par an, primes comprises, soit 2 830 euros brut par mois. Selon l'iFRAP, les rémunérations maison sont de 77 % plus élevées que celles d'un fonctionnaire allemand du Bundestag et une fois et demie celles d'un agent britannique de la Chambre des communes. [...]

Pour le sommet de la pyramide, c'est-à-dire les deux secrétaires généraux, on atteint même les 20 000 euros mensuels. [...] Si les plus hauts salaires peuvent paraître exorbitants, les rémunérations des cadres moyens de l'Assemblée ou des agents de base feraient rêver n'importe quel fonctionnaire d'un corps équivalent. Les huissiers, par exemple, qui, malgré le prestige de la fonction, font partie du simple corps des agents, finissent leur carrière à plus de 5 000 euros net. Les secrétaires de services perçoivent 2 800 euros net en début de carrière et peuvent approcher les 5 000 euros en fin de carrière. Mais



« Les rémunérations maison sont de 77 % plus élevées que celles du Bundestag »

on reste loin des administrateurs, censés recevoir en début de carrière, selon la brochure officielle des concours, 3 600 euros net par mois, qui atteignent assez vite les 6 000 euros mensuels. Et jusqu'à 10 000 euros avec une bonne ancienneté. [...]

Si le salaire rend particulièrement attractive une carrière dans les services de l'Assemblée nationale, les fonctionnaires disposent d'autres avantages, qu'ils partagent d'ailleurs avec les députés. Comme l'a pointé la Cour des comptes dans son rapport secret, l'Assemblée nationale a longtemps joué les banquiers en accordant au personnel et aux députés jusqu'à 100 000 euros de prêts à taux bonifiés, essentiellement pour des investissements immobiliers. Cela représentait, fin 2011, 127,85 millions d'encours que l'Assemblée nationale mettra des années à ramener à zéro. En 2009, dernière année pleine du dispositif, pas moins de 233 prêts ont été accordés au personnel – contre une centaine en moyenne les années précédentes –, pour un montant d'environ 20 millions d'euros. Pour les députés, entre 36 et 94 prêts ont été octroyés de 1994 à 2009. Ils ont servi à acquérir des permanences politiques ou un pied-à-terre à Paris.

Autre privilège, l'avantageux régime de retraite dont jouissent les fonctionnaires. Si celui des députés a été réformé dans l'urgence et sous la pression médiatique en 2010, celui du personnel est resté dans l'ombre. Les comptes 2011 laissent pourtant apparaître des pensions très confortables servies au gros millier de bénéficiaires, avec en moyenne 3 180 euros brut par mois, contre environ 2 800 euros pour les anciens députés. ●